Rapport public Parcoursup session 2025

Sorbonne université - Double licence - SCIENCES - MUSICOLOGIE

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Sorbonne université - Double licence - SCIENCES - MUSICOLOGIE (28459)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES - MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	240	66	66	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES - MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	79	28	28	8	38,1 %
			Masculin	161	38	38	13	61,9 %
			Total	**240**	**66**	**66**	**21**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES - MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	30	2	2	0	0 %
				AB	47	1	1	1	4,8 %
				B	66	20	20	9	42,9 %
				TB	61	32	32	10	47,6 %
				TBF	13	11	11	1	4,8 %
				Total	**217**	**66**	**66**	**21**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				Total	**14**	**0**	**0**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	**3**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				Total	**4**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	**2**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES - MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	180	64	64	19	90,5 %
			En réorientation	34	1	1	1	4,8 %
			Non scolarisés	15	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	1	1	1	4,8 %
			Autres	6	0	0	0	0 %
			Total	**240**	**66**	**66**	**21**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES - MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	131	61	61	19
			Autres doublettes	74	5	5	2
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES - MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	63,9 %	92,4 %	92,4 %	90,5 %
		Autres doublettes	36,1 %	7,6 %	7,6 %	9,5 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques et notamment dans les spécialités mathématiques et en physique-chimie ou sciences de l'ingénieur.	Notes de maths, de physique-chimie. Notes au bac de maths, de physique-chimie (pour les candidats bacheliers). Bulletins de notes Résultats du bac Moyenne générale Classement du candidat dans sa classe, appréciation générale du chef d'établissement, Niveau de la classe	Essentiel
	Résultats dans les matières en sciences humaines	Notes des épreuves anticipées de français d'histoire-géo de philo et au bac (pour les bacheliers) Note de l' option musique (si option suivie) Bulletins Résultats du bac Moyenne générale Classement dans sa classe Appréciation générale du chef d' établissement Niveau de la classe de la fiche avenir.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'orthographe Qualité rédactionnelle	Rubrique « Lettre de motivation » Appréciation des professeurs	Très important
	Qualité de raisonnement	Rubrique « Lettre de motivation » Appréciation des professeurs	Important
	Implication dans les matières scientifiques et littéraires	Rubrique « Lettre de motivation » Appréciation des professeurs Notes dans les matières scientifiques et littéraires	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir Champ « engagement, esprit d'initiative » de la fiche avenir Appréciation des professeurs	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Autonomie dans le travail	Champ « Autonomie » de la fiche avenir Champ « Méthode de travail » de la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation, Entretien de motivation	Essentiel
	Adéquation du projet du candidat avec les objectifs pédagogiques de cette formation	Lettre de motivation Entretien de motivation	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique musicale, Niveau de formation musicale, Projets artistiques personnels, Type d’ établissement de formation	Formulaire « Pratique(s) Musicale(s) » Rubrique « Activités et centres d’ intérêt » Lettre de motivation Note de l’option musique (pour les candidats ayant suivi l’option)	Essentiel
	Connaissances musicales	Résultats du test de musicologie	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Le savoir-être est un critère éliminatoire (bavardage, etc)
Un dossier peu équilibré entre matière scientifique et littéraire est un critère éliminatoire
Les notes au test de musicologie en dessous d'un certain seuil (qui dépend chaque année en fonction du test)
Le fait de n'avoir pas suivi l'enseignement de spécialité en mathématiques jusqu'en terminale et, au minimum, jusqu'en fin de première pour la Physique-Chimie est un critère éliminatoire

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Conformément aux attendus et critères d’examens des voeux fixés, la commission d’examen des voeux a décidé des éléments quantitatifs et qualitatifs pour ordonner son classement. Elle a pu s’appuyer, en premier lieu, sur les pièces constitutives du dossier : les bulletins de notes de première et de terminale, les notes des épreuves de spécialités, la fiche avenir, la lettre de motivation, les activités et centres d’intérêts, le formulaire de pratique(s) musicale(s), la fiche de suivi de réorientation ainsi que d’ autres informations, éventuellement consultées au cas par cas, en fonction des profils et des questionnements particuliers que pouvaient poser les dossiers de candidature. Suite à cet examen, la commission d’examen des voeux a défini une liste de candidats convoquée à un entretien de motivation à distance. L’entretien s’est déroulé en trois temps : (1) exposé du parcours du candidat et de sa motivation pour la formation du candidat ; (2) discussion libre permettant de lever toute ambiguïté dans le dossier et (3) réponse aux éventuelles questions du candidat sur la formation. En parallèle, les candidats devaient effectuer un test de musicologie en ligne et en temps limité, lors d'une épreuve surveillée par visioconférence. Ce test permet d'évaluer l'oreille musicale des candidats, les capacités d'analyse de partitions, leur connaissance de la théorie de la musique, des langages, de l'ecclectisme des styles musicaux ainsi que des éléments de culture sur les musiques savantes occidentales, populaires ou traditionnelles. Il permet ainsi de rendre compte des pré-requis nécessaires à l'intégration d'un cursus musical et musicologique d'autant plus exigeant que ce parcours est une double licence. Au regard de l’analyse du dossier, de l’entretien et du test de musicologie et suivant le degré d’importance des critères préalablement définis, la commission d’examen des voeux a pu ordonner le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de bien exploiter le document « lettre de motivation » en y indiquant des éléments en adéquation avec la formation et leurs activités musicales en plus du formulaire « pratique(s) musicale(s) ». De plus, il est important de bien préparer l'entretien de motivation, notamment lors de la phase de présentation de l'intérêt pour la formation. Enfin, concernant les choix de spécialité en classe de première et de terminale, nous indiquons les spécialités conseillées par Sorbonne Université qui sont garantes d'une meilleure réussite des étudiants dès la première année de Licence.

Signature :
Nathalie DRACH - TEMAM,
Président de l'établissement Sorbonne université